

HISTOIRE B/L (épreuve n° 279)

ANNÉE 2015

Épreuve conçue par ESCP Europe

Voie littéraire

Sujet : Les partis politiques français et la construction de l'Europe (1945- années 1980)

Les résultats de l'épreuve de BL ont été moins bons cette année que les années précédentes et sensiblement en-deçà de ceux de l'épreuve BEL. La moyenne générale de 9,92 sur un échantillon de 276 copies est accompagnée d'un écart type important de 4,08 lié à la présence d'un grand nombre de copies médiocres de 5 à 10 qui contraste avec une petite avant-garde d'excellentes copies entre 16 et 18. On rencontre dans cette série des problèmes comparables à ceux de la série BEL. Le correcteur est confronté à des introductions trop longues qui, parties d'une citation interchangeable, tournent à un résumé du sujet que l'on formule moins bien que dans le développement dont les grands traits ont alors été déjà avancés. En revanche, peut-être par manque de temps, les conclusions sont bâclées, ne savent pas mettre en valeur les acquis principaux de l'explication et n'ouvrent guère sur « l'avenir » du sujet. L'absence dans l'introduction d'une véritable analyse du sujet peut avoir des conséquences redoutables car cela mène fréquemment au hors sujet. Ainsi dans un nombre important de copies les candidats ont modifié profondément la question posée en traitant tout simplement de la « construction européenne » dans laquelle on a vu alors défiler des fiches plus ou moins maîtrisées sur les traités et les « élargissements » successifs de la CEE datés de façon parfois approximatives. Beaucoup de copies ont confondu politique des gouvernements et politique des partis. Dans d'autres copies la question a été transformée en analyse économique des problèmes de l'Europe. D'une manière générale les copies ont révélé une connaissance assez faible de la vie politique française, une hésitation fréquente sur l'identité des grandes séquences gouvernementales de la période, sur les sigles qui qualifient les partis (la droite en particulier est assez mal identifiée). Tout cela révèle désormais un certain désintérêt (regrettable) pour la vie politique de la France dont les événements importants, les figures marquantes, devraient faire partie des connaissances de base des candidats.

Le sujet pouvait être traité en trois moments. D'abord une quatrième République dont les options européennes sont aisément identifiables, une longue domination de la droite à partir de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle et enfin une période dominée par la présidence de François Mitterrand, période pendant laquelle les prises de position des partis à l'égard de l'Europe évoluent profondément dans le débat politique. Une des caractéristiques communes à tous les partis et pour toute la période étant d'attribuer à la France un rôle particulier dans la construction de l'Europe, position assortie au fait que jamais la question européenne n'a pu alors l'emporter sur les enjeux nationaux.

Pour la première période, les candidats ont éprouvé des difficultés à fixer les positions des partis politiques français avant l'entrée dans la guerre froide. La politique européenne du général de Gaulle au moment où il dirige le gouvernement est rarement analysée. Cela impliquait de prendre en compte des projets européens qui pour l'essentiel dépendent des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ce qui n'a guère été expliqué. Il fallait bien sûr mettre en

valeur le rôle du général de Gaulle et son souci de reconstruire alors un socle national pour la France, le poids d'une gauche inquiète devant la pression américaine sur l'Europe, le souci assez largement partagé de fixer l'Allemagne dans une position de pays vaincu. Les candidats ont été plus à l'aise avec l'apparition de la guerre froide qui simplifie alors le paysage politique et fait du MRP et de la SFIO les nouveaux acteurs d'une politique pro-européenne décidée. Les choix politiques du général de Gaulle et du RPF ont en revanche été souvent simplifiés. Si de Gaulle se montre hostile au pôle charbon acier, dès 1942-1943 le général a parlé avec Churchill de l'Europe à construire et dès 1948 il plaidera pour la réconciliation avec l'Europe. Quant au parti communiste ses positions ont été plus clairement évoquées, ainsi que son rejet de la « petite Europe » confondue avec une Europe de la guerre froide et du capitalisme.

La question de la CED, le refus communiste et gaulliste ont été en général assez bien identifiés. Si les pères de l'Europe sont évoqués (souvent sans liens directs avec des formations politiques), les candidats ont en revanche assez mal expliqué les choix européens de la SFIO, le rôle de personnalités comme Pierre Uri dans la rédaction du traité de Rome.

Dans un second temps, à partir de 1958, le général de Gaulle a occupé pour les candidats tout l'espace du débat européen. Il était bien sûr utile de tenir compte de l'effacement des partis traditionnels, ce qui modifiait le profil du sujet et de rappeler les grands traits d'une politique gaulliste attentive à écarter toute supranationalité et tout effacement de la France en Europe. Le plan Fouchet, la crise de la « chaise vide » ont eu alors un objectif de réorienter le fonctionnement de la CEE dans un sens plus intergouvernemental et moins fédéral. Pour la majorité gaulliste il s'agissait enfin de faire de l'Europe un outil de défense face à l'hégémonie américaine alors redoutée. Mais il fallait aussi noter le fait que de Gaulle avait assumé le traité de Rome et partagé l'idée que pour réussir la mutation nécessaire d'une économie française encore liée à l'empire, le marché européen était une nécessité et que la modernisation de la France en dépendait. Il fallait encore rappeler le rôle des réseaux politiques liés au RPR, en particulier le poids d'un lobby agricole qui joua un rôle important dans l'évolution de la PAC, tout comme la montée d'un courant plus européen chez les Gaullistes (cf Olivier Guichard) avant qu'il ne prenne forme dans la majorité du président Pompidou favorable à un élargissement à la Grande Bretagne.

C'est toutefois assez largement sur une critique de la politique européenne des gaullistes que se reconstruit un centrisme qui, avec Giscard d'Estaing, va orienter une partie de la droite française dans une politique plus clairement européenne et associée à un partenariat étroit avec une Allemagne devenue puissance économique. Encore fallait-il remarquer la prudence d'une UDF qui se limitait à une perspective confédérale de l'Europe éloignée du nationalisme mais aussi de la supranationalité. Si l'Europe constitue un enjeu important dans la reconstruction du parti socialiste après 1971, cette politique socialiste affiche de manière durable une volonté de faire « l'Europe des peuples », une Europe sociale, une Europe des socialistes européens, encore très critique à cette époque à l'égard de l'Europe « technocratique » de Bruxelles et attachée à l'idée que l'Europe ne pourra se faire que sur la base des états qui la constituent. Cette option loin de la SFIO, qui persiste encore jusqu'aux années 1990 et qui repousse une Europe marchande, est d'abord lié au programme commun de la gauche et aux positions du PCF que les candidats ont peu pris en compte.

Avec la présidence de François Mitterrand s'ouvre une autre période dans laquelle la position des partis a été négligée par beaucoup de candidats au profit d'une évocation des seules questions de l'élargissement. Jusqu'en 1983 domine un discours dans les partis de gauche qui

est celui de l'attente d'une Europe sociale et le parti communiste qui prend acte de l'existence d'un marché commun, souhaite une « Europe de la coopération et de la sécurité collective » et n'écarte pas l'idée d'investir l'Europe pour y faire entendre la « voix des travailleurs », mais aussi pour y défendre « l'identité nationale ». Le tournant de 1983 évoqué dans quelques copies est par contre décisif dans la mesure où les socialistes face à une nouvelle crise monétaire sont contraints de faire le choix clair d'une politique pro-européenne. C'est alors que dans un rapprochement franco-allemand devenu prioritaire, les socialistes optent pour une politique qui va mener à l'Acte unique européen. L'Europe cesse d'être aux yeux des socialistes celle des marchands et devient par contre une chance nouvelle pour surmonter les difficultés économiques auxquels sont confrontés les Français. Progressivement le discours socialiste délaisse les horizons lointains pour se confronter à des tâches concrètes dans le cadre du seul respect des traités.

Les positions du centrisme libéral changent également car alors l'Europe devient un moyen de freiner « l'étatisme » attaché à la gestion socialiste. Le RPR évolue quant à lui vers des positions pro-européennes en affichant toutefois une volonté de préserver l'Etat et un attachement à l'indépendance nationale.

Au-delà du problème des connaissances inégales selon les périodes, de l'approximation dans les noms et les dates on soulignera que trop de copies comportent des jugements assez sommaires et des erreurs regrettables pour des candidats se situant au niveau du concours d'une grande école : "le gouvernement de Guy Mocquet" ; en première phrase d'une copie : "La construction européenne a débuté au début du 20e siècle avec la CECA" ; "le PCF quittera le pouvoir en 1955" ; « le rideau de faire » ! ...